

Chronique d'un Proviseur

« CE QU'ON FAIT DE VOUS HOMMES FEMMES »

Aragon

Intermède

Le PPMS

Une des activités majeures aujourd'hui consiste pour un Proviseur à renseigner nombre de documents dont je serais incapable, sans réflexion, de faire la liste. Certains ont un sens, ou une utilité, d'autres ne servent qu'à satisfaire, dans l'urgence, des exigences intempestives, ou des caprices momentanés. Dès que renseignés, nombre de ces documents tombent dans un oubli définitif, dont nul ne songe jamais à les exhumer. Certains recteurs ont ignoré jusqu'à aujourd'hui le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), d'autres plus zélés, ont tenu à le mettre à l'ordre du jour.

De toutes les mesures inutiles, le PPMS est sans doute l'exemple parfait. Depuis les événements de TOULOUSE, et l'explosion de l'usine AZF, le Ministère s'est préoccupé des « risques majeurs ». Il nous a été demandé de produire un document prévoyant les mesures à mettre en œuvre en cas d'accident de ce type. Un site national est consultable¹, qui permet de savoir en fonction de la ville les risques auxquels l'établissement pourrait être exposé. La rivière traverse la ville, qui est donc soumise à un risque potentiel d'inondation. Une voie ferrée longe la voie de contournement de la ville, là voilà donc exposée à un risque de contamination par des produits dangereux libérés à la suite d'un accident de chemin de fer. Le Lycée, de ce point de vue, est exposé aux mêmes risques que la ville, et il semble clair que le plan à mettre en œuvre doit être coordonné avec celui de la municipalité.

La rivière, qui traverse la ville est située à 30 mètres au-dessous du Lycée. La voie ferrée est éloignée d'environ deux kilomètres de l'établissement. Peu importe : le plan du Lycée devra prévoir un risque d'inondation, et un calfeutrage de zones pour protéger des émanations toxiques.

Une fois ce plan rédigé, le Proviseur devra prendre contact avec les familles pour leur demander, en cas d'accident, de ne pas venir chercher leur enfant² de manière à éviter tout encombrement des voies de circulation.

Le plan prévoit notamment que des zones clairement identifiées soient créées dans l'établissement, où chacun devra se réfugier en cas d'alerte. Dans ces zones, on trouvera du « scotch large bande », des bouteilles d'eau minérale « en nombre », mais aussi un seau hygiénique et du papier toilette. Les bouteilles devront être régulièrement renouvelées, de manière à ne jamais être périmées. Enfin, un transistor – et un jeu de piles neuves- devra être branché sur France-Inter.

Dans un Lycée, il n'y a que des salles de classe qu'on puisse utiliser : comment faire cours alors que, sont rangés dans le coin, un stock de bouteilles d'eau, un seau hygiénique, du papier toilette, et un transistor ?

¹ Prim.net

² Quel parent abandonnerait son enfant dans un pareil cas ?

Passons. Se pose tout de même le problème de l'alarme. On conçoit qu'en cas d'accident de ce type, la sonnerie d'alarme ne soit pas celle de l'alerte incendie. Il est donc nécessaire d'en trouver une autre. Mais, autre difficulté, il faut que ce soit la même que celle de la Mairie... Je contacte donc le Directeur Général des Services, qui m'envoie gentiment promener, en me promettant de s'en occuper dès qu'il n'aurait que cela à faire. Vais-je devoir seul décider de la tonalité de la nouvelle alarme ? Horrible difficulté que je propose de trancher par le choix de la corne de brume, puisque nous ne sommes pas une ville côtière. En ce cas, il aurait fallu s'entendre avec les marins pêcheurs pour convenir d'une tonalité différente.

Nous avons choisi d'utiliser la salle de restaurant scolaire. Qui a le mérite d'être assez vaste et d'offrir des toilettes à proximité. Je n'ai pas résolu le problème de l'alarme : je ne sais pas quelle est l'alarme choisie par les autres collèges de la ville, ni par la Municipalité... J'ai consciencieusement rempli toutes les rubriques du document (plan de l'établissement, des zones de confinement, etc.), et nous n'en avons plus reparlé.

Deuxième partie

OCTOBRE : Aurélie

Vers 9 heures, ce mardi, un surveillant signale l'absence d'Aurélie. Comme ses parents n'ont pas prévenu de son absence, on cherche vainement à les joindre. On prévient la Gendarmerie. Vers 10 heures, les gendarmes nous informent qu'Aurélie a été retrouvée sur le bord du canal, les veines des poignets sérieusement entaillées par un tesson de verre.

J'ai souvent reçu Aurélie, je l'ai écoutée, j'ai essayé de l'aider en lui tenant un discours de « père », je crois l'avoir souvent rassurée. Elle a été violée, à 12 ans, par son grand-père. Sa mère –qui a vécu la même histoire - n'a jamais vraiment compris le drame de sa fille, et considère plus ou moins l'agression dont elle a été victime comme un rite de passage, tout à fait banal, et qui ne mérite pas les foudres judiciaires. Dans une situation psychologique déjà très difficile, elle a eu à supporter les moqueries de ses camarades de classe : elle a fui le Lycée et a tenté de se tuer.

Elève de BEP « Métiers de la comptabilité », elle a un parcours d'orientation classique. Après le collège, où les résultats sont plutôt moyens, elle entre au Lycée professionnel pour intégrer plus vite le monde du travail. Elle n'a pas vraiment de projet, sinon le rêve flou de se marier, d'avoir des enfants. Pour cela, mieux vaut avoir un métier. Ses résultats moyens mais honnêtes, lui permettent d'espérer obtenir dans les temps son BEP.

La mère est divorcée du père d'Aurélie qui était violent, et remariée avec un ouvrier dont elle a eu un fils. La mère vit de « petits boulots », et d'intérim au supermarché local.

Pour eux, le Lycée est un monde étranger, pas vraiment hostile, mais dont ne peut rien attendre. Lors de la tentative de suicide d'Aurélie, j'ai reçu sa mère, tâché de lui expliquer la nécessité pour elle de soutenir affectivement sa fille, je suis intervenu auprès du Procureur chargé des mineurs pour que les élèves qui la persécutaient fussent rappelés à la loi puis déplacés dans un autre établissement... Au-delà de la nécessaire action de protection de la jeune fille, et du rappel à l'ordre des contrevenants, il s'agissait, pour moi, de démontrer que la Loi visait d'abord à protéger les faibles, qu'ils pouvaient s'appuyer sur elle, et compter sur l'Etat. Et que le sort d'Aurélie m'intéressait. Je suis certain que rien de tout cela n'a été compris : ce qui était drame pour moi n'était que péripétie non significative, « fatigue » que le temps réglerait...

L'histoire d'Aurélie a mis en lumière un comportement « machiste » de la part de jeunes filles. N'espérant rien d'une sociabilisation par le travail, des jeunes filles se construisent une

identité en mimant l'attitude des garçons. C'est tout d'abord un refus ostensible de la féminité : elles jouent au rugby, ne s'habillent pas selon les canons de la mode, pourtant terriblement oppressants³, et défendent leur territoire de la même façon que les garçons, par la violence (menaces et coups). Cette semaine, une jeune fille a été agressée devant le Lycée (nez cassé, multiples contusions) par la petite amie d'un garçon qui l'avait « regardée » lors d'une soirée.

La population de victimes que nous scolarisons est véritablement désociabilisée, étrangère à la société et à la protection qu'ils peuvent en attendre. La société, pour eux, a toujours été un monde hostile, excluant, où il faut « savoir se débrouiller seul ».

Aurélie, après son BEP, avait choisi une orientation en BAC Pro. où elle avait toutes les chances de réussir. Sa mère m'a indiqué récemment qu'elle avait tout abandonné, et « qu'elle ne cherchait même pas de travail ».

L'école est bien incapable de promouvoir et de transmettre des valeurs qui eussent fonctionné comme autant de protections. De milieu modeste, voire pauvre, la mère a quitté l'école sans diplôme et le plus tôt possible, pour travailler. Mariée jeune, elle a été mère jeune, et a reproduit le modèle éducatif qu'elle avait connu. Aurélie a suivi une banale scolarité primaire, faisant honnêtement le peu qu'on lui demandait, obtenant des résultats de plus en plus modestes, mais suffisants pour continuer un parcours terne, mais sans redoublement.

On ne dira jamais assez l'erreur qui consiste à demander peu d'efforts aux élèves. Les exigences de l'école primaire se sont considérablement réduites. On se contente, notamment en matière de pratique de la langue, d'une médiocrité qui ne peut que nuire aux plus faibles, et valoriser ceux qui – chez eux- vont trouver un discours dont la qualité fera pendant à la scolastique de l'école primaire. Le collège suit la même pente dangereuse : on n'apprend plus de grands textes, la récitation est un exercice qui a disparu, on fait prévaloir une « littérature de jeunesse » sans doute intéressante parfois, mais inutile voire nuisible si elle ne débouche pas sur l'apprentissage des grands auteurs. Or, les valeurs de la République sont transmises par ces grands auteurs⁴ : c'est par eux qu'on apprend à « aimer la république » (MONTESQUIEU).

Au lieu d'apprendre à aimer ces textes et cette langue : cette culture, on enseigne de micro systèmes de langue dépourvus de tout intérêt : les outils de la langue, l'orthographe, hors de tout contexte⁵, etc.

L'école a démissionné de ses fonctions, ce n'est grave que pour ceux qui étaient en droit d'en attendre tout. Les autres s'en sortent bien, merci.

L'abandon, par exemple, des devoirs à la maison dans l'école primaire, est une erreur majeure. Outre que la consigne n'est pas respectée partout (dans l'école de centre ville, le maître continue à donner des devoirs, en toute impunité), elle a privé les enfants qui en avaient besoin de ce moment privilégié de discours familial autour de l'école, soit parce qu'on essayait d'aider l'enfant, soit parce qu'on n'y réussissait pas ; mais c'était toujours un moment sans télé, un moment de discours partagé, une occasion de se dire une tendresse...

On voit que sous prétexte d'égalité - comme certains parents sont supposés ne pas pouvoir aider scolairement leurs enfants, on supprime les devoirs- on renforce une inégalité. Ainsi vont la plupart des décisions concernant l'école, et qui relèvent de la démagogie et de l'ignorance des conditions de vie des élèves.

³ Elles ne portent pas de vêtements de « marque ».

⁴ Je me souviens du bonheur d'un Harki, fier de pouvoir citer Victor HUGO...

⁵ Malgré les travaux des chercheurs, dont nul ne s'occupe.